



DB5/DSEB/SSEPIC

## Synthèse de la Note sur la Répartition Régionale de l'Investissement accompagnant le Projet de Loi de Finances 2023

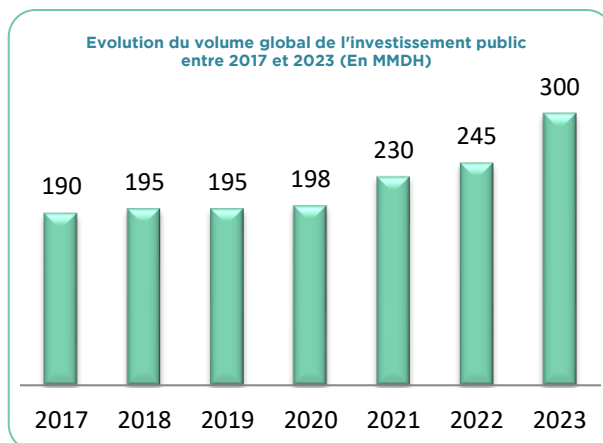
La Note sur la Répartition Régionale de l'Investissement accompagnant le Projet de Loi de Finances 2023, propose de fournir une vue d'ensemble sur la répartition régionale de l'investissement public selon les principaux secteurs d'intervention des politiques publiques. La première section met en relief le rôle de l'investissement public, en tant que levier de relance économique post Covid, ainsi que les mesures entreprises par le gouvernement pour contrecarrer la conjoncture internationale faiblissante suite aux crises survenues. La seconde section, quant à elle, est consacrée à la répartition régionale de l'investissement public en 2023, notamment à travers la présentation des principaux projets structurants relevant des grands secteurs d'intervention de l'Etat ; à savoir les secteurs sociaux, d'infrastructures et productifs.

### Section n° 1 : L'investissement public en tant que levier de la relance économique post Covid

La propagation rapide, en 2020, de la crise sanitaire sévère de la Covid-19, d'un côté, et la sécheresse d'un autre côté, ont extrêmement perturbé le fonctionnement de l'économie nationale. Toutefois, la gestion proactive de cette crise par le gouvernement, sous la conduite éclairée de Sa Majesté Le Roi, a permis d'en atténuer les effets nuisibles et de préserver la capacité de l'économie à renouer avec la croissance. En effet, le Royaume a pris l'initiative de lancer un ensemble des mesures d'urgence et des réformes structurelles dans les différents domaines, notamment l'adoption d'un plan de relance économique avec un budget de 120 MMDH (soit 11% du PIB), la généralisation de la protection sociale et la restructuration des Entreprises et Etablissements Publics (EEP). Ces mesures ont contribué à la reprise rapide de l'économie nationale, en enregistrant une

croissance de 7,9% à fin 2021, un processus qui s'est poursuivi au début de l'année 2022.

A noter toutefois que, sous l'effet de la reprise économique et des retombés de la guerre en Ukraine, le monde connaît en 2022 une envolée des prix des matières premières et des coûts de transport, ayant limité le pouvoir d'achat des populations et menacé les économies d'une période de récession. Au niveau national, le gouvernement s'est engagé à mettre en place une panoplie de mesures pour atténuer les répercussions négatives de cette crise, notamment la mobilisation des crédits supplémentaires pour la compensation des matières de première nécessité, le soutien des transporteurs routiers, la poursuite de la mise en œuvre du programme de soutien du secteur agricole et les programmes «Awrach» et «Forsa». Ceci étant, et tout en maintenant l'effort d'intensification de l'investissement consacré ces dernières années, à travers la poursuite de la mise en œuvre des stratégies sectorielles (Génération Green, Energies renouvelables, ...), ainsi que le développement des infrastructures de base (barrages, routes, complexes portuaires, ...). L'effort qui se poursuivra en 2023 moyennant la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de **300 MMDH au titre l'investissement public**, soit en hausse de 55 MMDH par rapport à 2022.



## ***Section n° 2 : La répartition régionale de l'investissement public en 2023***

**L'investissement dans les secteurs sociaux** est érigé en priorité en 2023, afin de renforcer les piliers de l'Etat social. A titre d'illustration, et en ce qui concerne la généralisation de l'enseignement préscolaire et le développement de l'offre scolaire, les efforts se poursuivront en 2023 à travers la construction de 224 nouveaux établissements et l'extension de 2.100 salles de classe pour une enveloppe budgétaire de 2,6 MMDH, ainsi que le lancement d'opérations de réhabilitation des établissements scolaires et des centres de formation dans l'ensemble des régions du Royaume avec un coût de 2,5 MMDH. Pour le plan d'investissement du secteur de l'enseignement supérieur, il sera marqué par la poursuite de projets de construction et/ou d'équipement des établissements d'enseignement supérieur répartis sur l'ensemble du territoire national, comme c'est le cas pour le Campus Universitaire d'Al-Hoceima d'un coût de 210 MDH, la Faculté

de Médecine et Pharmacie de Laâyoune d'un coût de 350 MDH et le Complexe Universitaire de Tamesna d'un coût de 170 MDH. De même, et en réponse aux besoins induits par le chantier de la généralisation de la protection sociale, la LF 2023 prévoit la construction et l'équipement de Facultés de Médecine et de Pharmacie dans les villes d'Errachidia, Beni Mellal et Guelmim.

Pour le secteur de la formation professionnelle, la LF 2023 prévoit la poursuite de la mise en œuvre de 12 Cités des Métiers et Compétences (CMC) réparties sur l'ensemble des régions du Royaume, avec un coût global de 4,46 MMDH et 7 cités qui sont déjà achevées, dont celles de Souss – Massa, Laâyoune – Sakia El Hamra et l'Oriental.

Par ailleurs, et en application des Directives Royales relatives au chantier de la généralisation de la couverture médicale, les efforts d'investissement dans l'infrastructure sanitaire se poursuivront en 2023, notamment à travers l'implantation de centres hospitaliers universitaires dans chaque région du Royaume. Il s'agit en effet du lancement du centre hospitalier universitaire d'Er-Rachidia, de la construction du nouvel centre hospitalier d'Ibn Sina de Rabat, de l'achèvement du centre hospitalier de Laâyoune et de la mise en service du centre hospitalier d'Agadir. De même l'année 2023 sera marquée par le renforcement du réseau hospitalier régional à travers le lancement de 9 établissements et

centres hospitaliers, la réhabilitation de 1.367 établissements de soins de santé primaire sur l'ensemble des régions du Royaume pour un coût de 800 MDH, et la poursuite de la mise en œuvre du projet de digitalisation du système de santé qui permettra de suivre le circuit de traitement du patient, depuis le centre de santé de proximité jusqu'au CHU.

D'un autre côté, **l'investissement massif par le Maroc dans les infrastructures** ces deux dernières décennies, a permis d'améliorer la compétitivité du secteur productif et de déclencher le processus d'une croissance durable et inclusive. Il vise à placer le Royaume parmi les pays en développement les mieux dotés et les mieux aménagés en termes d'infrastructures. Dans ce sens, les principaux projets prévus pour l'année 2023 consistent en la construction ou la surélévation de 22 grands barrages répartis dans l'ensemble des régions, et en la poursuite de la réalisation de la voie express Tiznit-Laâyoune avec un budget de 103 MDH, du Port Nador West Med avec une enveloppe de 1,4 MMDH et des projets en énergie solaire, d'une capacité de 2,48 GW, avec un investissement de 1.327 MDH, notamment dans les régions de Drâa-Tafilalet et Laâyoune-Sakia El Hamra.

En outre, **l'investissement dans les secteurs productifs** sera davantage renforcé en 2023, afin de relancer l'offre mise à l'arrêt ou au ralenti suite à la crise sanitaire de la Covid-19, notamment dans le secteur du tourisme. L'objectif étant d'accroître les

capacités de production et de favoriser la modernisation et la compétitivité de l'économie et des entreprises, et d'entraîner par conséquent une croissance des emplois.

C'est ainsi qu'à titre d'illustration, l'effort du gouvernement s'orientera en 2023 vers :

**-Les investissements dans le secteur de l'agriculture** qui visent la diversification et l'intensification de la production agricole, l'augmentation de la valeur ajoutée agricole, et in fine l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs, le développement de l'économie locale et régionale et la réduction de l'exode rurale. Il s'agit en effet de la poursuite de la mise en œuvre du programme de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole, pour un coût de 2,97 MMDH prévu en 2023 et réparti sur l'ensemble des régions, des projets programmés dans le cadre du partenariat public privé tel que le projet de dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation à Dakhla, du programme de développement des filières de production animale et végétale, notamment dans les régions de Rabat-Salé-Kenitra, de Marrakech-Safi et de Souss-Massa, et des projets de l'agriculture solidaire pour un coût de 931 MDH prévu en 2023 et réparti sur l'ensemble des régions,.

**-Les investissements dans le secteur du tourisme** qui visent à renforcer l'offre et la qualité de la formation professionnelle, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail, notamment à travers l'aménagement et

l'équipement du site touristique Aghroud et la valorisation du Palais des congrès/centre d'exposition à Marrakech. Cela compte non tenu de la poursuite de la mise en œuvre de grands programmes structurants, tels que « Mdinti » et « Qariati » pour des coûts de l'ordre de 2.260 MDH et 2.340 MDH respectivement, et profitant à six régions.

Il est intéressant de signaler que de tels efforts d'investissement au niveau régional, ont permis d'améliorer la résilience de l'économie nationale, comme le concrétise d'ailleurs l'analyse de la structure régionale du PIB nominal durant la période 2001-2020, qui montre que la région de Casablanca-Settat a réalisé la part moyenne aux prix courants, la plus importante du PIB, suivie par les régions de Rabat-Salé-Kenitra, Tanger-Tétouan- Al Hoceima et Fès-Meknès. Ces quatre régions totalisent 68,7% du PIB national, traduisant ainsi un héritage appelé à être résorbé en faveur de l'inclusion spatiale, portée par le Nouveau Modèle de Développement qui consolide le rôle des territoires en tant qu'espace de conception et lieu de mise en œuvre efficace et intégré des politiques publiques.

Dans le même sillage, l'analyse de la configuration sectorielle des valeurs ajoutées régionales aux prix courants, durant la période 2001-2020, fait ressortir que trois régions du Royaume, figurent aux premiers rangs en termes de contribution à la valeur ajoutée des trois grands secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire), en l'occurrence les

régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-  
Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima.